



Quelle est l'incidence d'un mois d'arrêt maladie sur un forfait 218 jours?

Par **Shabbetai**, le **06/11/2024** à **16:36**

Bonjour,

je souhaitais connaître l'incidence d'un mois d'arrêt maladie sur un forfait jour 218 jours.

j'ai été en arrêt maladie au mois de novembre 2023 et mon employeur a maintenu sur la période de référence (septembre 2023-aout 2024) mon forfait à 218 jours. Est ce ce que dit la loi ou aurait-il dû réduire mon forfait à 197 jours?

je pars à la retraite et mon employeur me retient 9 jours de déficit (sur cette période septembre 2023-aout 2024 je n'ai travaillé que 209 jours compte tenu de mon arrêt maladie) sur ma prime de départ à la retraite.

merci de votre réponse